



COMMISSION PARITAIRE RÉGIONALE COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ

Île-de-France – Vendredi 17 mai 2024

DCGDR Île-de-France

01

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES SECTIONS

02

APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA
RÉUNION DU 24/11/2023

03

ACTUALITÉS

04

PRÉVENTION

05

CPTS ET ACI

06

FOCUS SUR LES MISIONS PARCOURS CPTS :
ACTIONS DE PÉRINATALITÉ/ SANTÉ DE LA FEMME

07

NUMÉRIQUE EN SANTÉ

08

QUESTIONS DIVERSES

ANNEXES

01

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION

PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION

Conformément à l'article 1.3 du règlement intérieur de la Commission Conventionnelle Paritaire Régionale (annexe 5 de l'ACI), la présidence alterne par année civile.

En 2023, la présidence de la commission était assurée par la section professionnelle par Mme le Dr Delphine TORTIGET.



En 2024, la présidence revient à la section sociale :

- M. Albert LAUTMAN, Président de la section sociale, assure la présidence de la Commission ;
- Mme le Dr Delphine TORTIGET, Présidente de la section professionnelle, assure la vice-présidence de la Commission.

MODIFICATION DE LA SECTION PROFESSIONNELLE



Modification des représentants pour les syndicats suivants : ONSSF (inversion titulaire et suppléante) et Alizé (modification des désignations)

Section professionnelle - 36 sièges	Titulaires	Suppléants
Médecins - MG France	Dr Delphine TORTIGET	Dr Yohan SAYNAC
Médecins - FMF	Dr Dominique DREUX	Dr Pascal CHARBONNEL
Médecins - CSMF	Dr Patrick ASSYAG	Dr Gilbert LEBLANC
Médecins - SML	Dr Mardoché SEBBAG	Dr Sophie BAUER
Infirmiers - SNIIL	M. John PINTE	<i>à déterminer</i>
Infirmiers - FNI	Mme Fatima SAID	M. Abdelaziz IAZZA
Infirmiers - CI	Mme Anne-Marie SERRA Y DIAMANT	M. Dominique BULARD
Sages-femmes - UNSSF	<i>en attente de désignation</i>	<i>en attente de désignation</i>
Sages-femmes - ONSSF	Mme Lise EL OMARI	Mme Sophie NIVALT VIDAL
Masseurs-Kinésithérapeutes - FFMKR	M. Philippe LEVANNIER	Mme Martine VIGNAUX
Masseurs-Kinésithérapeutes - ALIZE	M. Alexis TILQUIN remplace Mme Marie-Aude SCHMÜCKEL	Mme Marie-Aude SCHMÜCKEL remplace Mme Lætitia ROLLER
Masseurs-Kinésithérapeutes - SNMKR	M. Olivier DAUTIGNY	M. Serge BELLAICHE
Chirurgiens Dentistes - CDF (CNSD)	Dr Petra FATON	Dr Claudine ELBAR-MOUYAL
Orthoptistes - SNAO	Mme Véronique DISSAT	M. Laurent MILSTAYN
Orthophonistes - FNO	Mme Sarah DEGIOVANI	M. Philippe PENIGAULT
Pharmaciens - FSPF	Dr Michel LEROY	Dr Marc BENOUAICHE
Pharmaciens - USPO	Dr René MAAREK	Dr Philippe RICHARD

Section professionnelle - 36 sièges	Titulaires	Suppléants
Pédicures-Podologues - FNP	M. Parfait PENKA	Mme Karen ZAOUI
Biologistes - SDB	Dr Jean Jacques DESQUAIRES	Dr Béatrice DORRA
Biologistes - SLBC	Dr Thierry BOUCHET	Mme Hala SARMINI
Biologistes - SNMB	Dr Jean-Claude AZOULAY	Dr Philippe BOKOBZA
Biologistes - SJBIM	Dr Kim NGUYEN	Dr Arthur CLEMENT
Opticiens - ROF	M. Patrice CAMACHO	M. Jean-François REAL
Opticiens - FNOF	M. Bernard BRAUGE	M. Marc BERGOGNE
Podo-orthésistes - FFPO	M. Jean-Michel VALLET	M. Thomas VALLOIS
Orthoprothésistes - UFOP	M. Thomas GROLLEAU	En attente de désignation
Orthopédistes-orthésistes - SNOF	Mme Edith LEPESANT	M. Frédéric DELINOTTE
Fournisseurs - Synea	M. Michel TOUATI	Mme Elodie PARIENTE
Audioprothésistes - SDA	M. Hervé PICOLLET	M. Luis GODINHO
Transporteurs sanitaires - CNSA	Mme Muriel VIQUERAT-BARDIN	<i>en attente de désignation</i>
Transporteurs sanitaires - FNMS	<i>en attente de désignation</i>	<i>en attente de désignation</i>
Transporteurs sanitaires - FNAP	M. Cédric GEORGELIN	M. Yahya SAKI
Transporteurs sanitaires - FNAA	<i>en attente de désignation</i>	<i>en attente de désignation</i>
Centres de santé RNOGCS - FNCS	Dr Didier DUHOT 93 - FNCS	<i>en attente de désignation</i>
Centres de santé RNOGCS - FNCS	Dr Frédéric VILLEBRUN 94 - FNCS	<i>en attente de désignation</i>
Centres de santé RNOGCS	M. Roland MASOTTA 75 - FNMF	Mme Jaqueline MOLINA 75 - FMF

MODIFICATION DE LA SECTION SOCIALE



Pour la MSA, désignation du Dr Guillaume SCHNEIDER-MAUNOURY comme titulaire avec Mme Eva MOGADE en tant que suppléante et désignation de Mme Penda SALL comme suppléante de M. Laurent PILETTE.
Pour la DRSM IDF, le Dr Virginie FOSSE est désignée suppléante du Dr Christine VILLOTTA. Le Dr Catherine COHEN devient suppléante du Dr Pascal NICOLLE.

Section sociale - 36 sièges	Titulaires	Suppléants
Régime général - Administratif - DG	M. Raynal LE MAY - CPAM 75	M. Christian COLLARD - CPAM 92
Régime général - Administratif - DG	Mme Cécile ALOMAR - CPAM 78	Mme Aurélie COMBAS-RICHARD – CPAM 93
Régime général - Administratif - DG	M. Albert LAUTMAN - CPAM 91	M. Frantz LEOCADIE – CPAM 94
Régime général - Administratif - DG	M. Stephan DI IORIO – CPAM 95	M. Philippe BOUQUET - CPAM 77
Régime général - Conseiller	Mme Aurélie LE GALOUDEC - Présidente 92	Mme Nathalie BEAULNES - Présidente 77
Régime général - Conseiller	M. Philippe GILLE - Président 91	Mme Sylvie GUÉRIN - Présidente 78
Régime général - Conseiller	M. Christophe VINCENT TITECA - Président 75	Mme Nina BOUVET - Présidente 95
Régime général - Conseiller	Mme Luisa LAMA - Présidente 94	M. Thierry BENEFICE - Président 93
Régime général - Praticien Conseil	Dr Pascal NICOLLE : DCGDR IDF Délégué (DRSM)	Dr Catherine COHEN
Régime général - Praticien Conseil	Dr Razika Sassa BOUZEBRA	Dr Razika Sassa BOUZEBRA
Régime général - Praticien Conseil	Dr Christine VILLOTTA	Dr Virginie FOSSE
Régime agricole - Conseiller	M. Olivier HUE	M. Michel GRESILLE
Régime agricole - Administratif	M. Laurent PILETTE	Mme Penda SALL remplace Eva MOGADE
Régime agricole - Praticien Conseil	Dr Guillaume SCHNEIDER-MAUNOURY	Mme Eva MOGADE

MODIFICATION DES VOIX CONSULTATIVES



France Assos Santé IDF a procédé a des modifications de ses représentants au titre des sièges à voix consultatives :

- Un représentant titulaire sera désigné prochainement en remplacement de M. Vincent CLUZAUD,
- Mme Léa REDON est désignée comme représentante suppléante en remplacement de Mme Solène MAURIN.

Voix consultative - 7 sièges	Titulaires	Suppléants
ARS	Mme Béatrice SEVADJIAN	Mme Sadia GHULAM
FCPTS	M. Sylvain EMY	Mme Marie Hélène CERTAIN
FémasIF	Dr Jacques CITTEE	Mme Sophie DUBOIS
France Assos Santé	En attente désignation	Léa REDON remplace Mme MAURIN Solène
URPS-ML	Dr Bernard ELGHOZI	Dr Philippe PIZZUTI
AIUF	M. Yvan TOURJANSKY	M. Renaud NADJAH
	Mme Bernadette HERAULT	Mme Anne-Sophie HADELER

02

VALIDATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 24/11/2023

VALIDATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS

➤ **Validation du relevé de décisions de la réunion du 24 novembre 2023?**

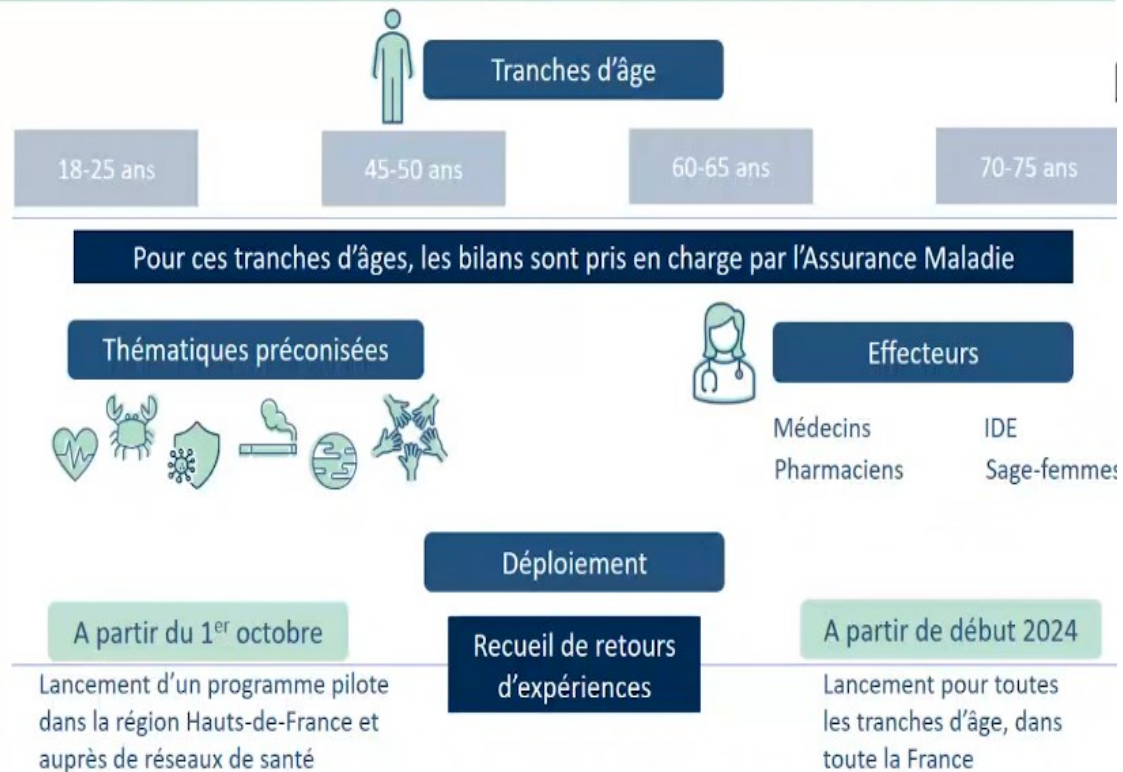


03

ACTUALITÉS

GÉNÉRALISATION DU DISPOSITIF « MON BILAN DE PRÉVENTION »

Présentation du dispositif – Structuration des bilans



Temps dédié pour :

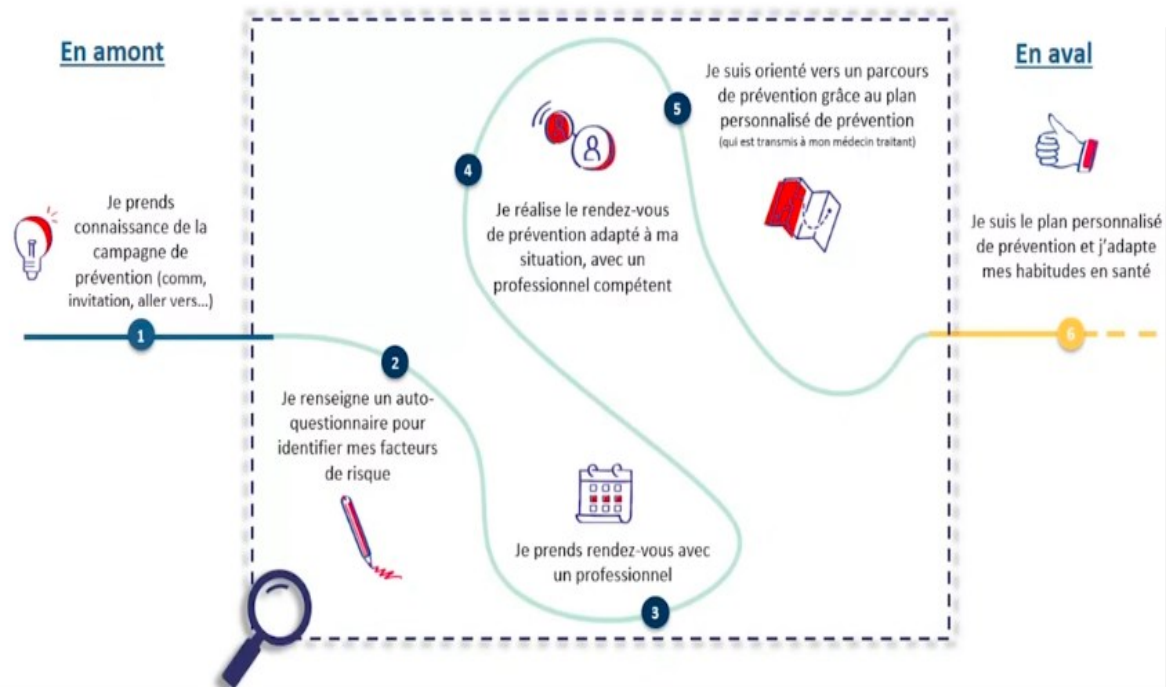
- ✓ Faire un point sur les déterminants de santé des patients (alimentation, santé mentale, addictions).
- ✓ Accompagner le patient dans la définition d'habitudes de vie positives.



Opportunité pour se prémunir contre l'apparition de maladies

GÉNÉRALISATION DU DISPOSITIF « MON BILAN DE PRÉVENTION »

Présentation du dispositif – Les temps forts des bilans



UN AUTO-QUESTIONNAIRE*

DES FICHES D'AIDE AU REPÉRAGE DES RISQUES

DES FICHES THÉMATIQUES

UN PLAN PERSONNALISÉ DE PRÉVENTION

Plan Personnalisé de Prévention

Rédaction partagée (par la personne et le professionnel de santé), à l'issue de l'intervention brève. Prévoir environ 20 minutes.

Mes priorités en santé ¹	Freins rencontrés	Conseils, modalités pratiques ²	Ressources et intervenants
Modalités de suivi			



Le plan personnalisé de prévention a vocation à être partagé au médecin traitant via MSSanté et déposé dans le DMP/Mon Espace du patient).



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

GÉNÉRALISATION DU DISPOSITIF « MON BILAN DE PRÉVENTION »

1

Information des assurés et des PS et notamment [webinaire EHESP](#)

2

Diffusion des outils sur [Ameli.fr](#)

3

Inscription sur [santé.fr](#) pour être identifié comme réalisant des bilans de prévention

4

À venir :
- Plateforme de e-learning
- Cartographie d'aval



Un acte de prévention dans le cadre d'un programme de santé publique

- Acte de vaccination pour les SF, pharmaciens et IDE
- Remise d'un kit DOCCR pour les pharmaciens
- Frottis dans le cadre d'un dépistage pour les médecins et SF



Un acte relatif à un diagnostic

Consultation avec examen clinique et prescription d'examens complémentaires pour les médecins et les SF, et électrocardiogramme pour les médecins

A noter qu'il sera possible de **facturer en sus du bilan** :

MON BILAN PRÉVENTION – 1^{ERS} ÉLÉMENTS DE DÉPLOIEMENT EN IDF

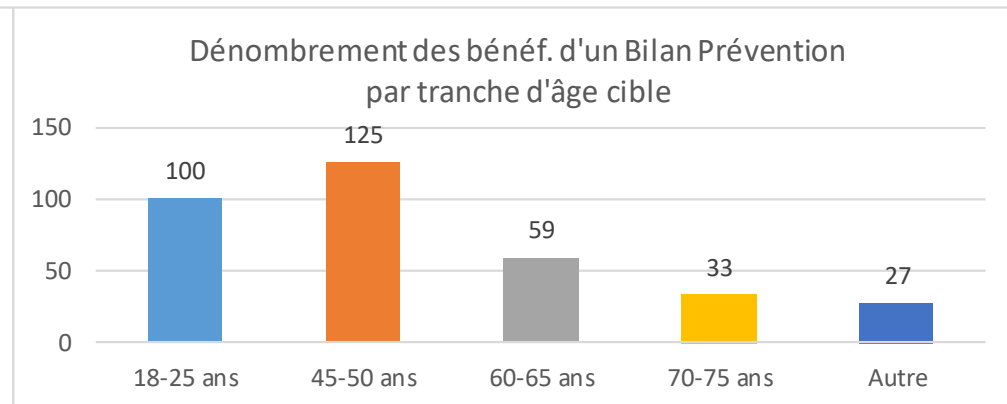
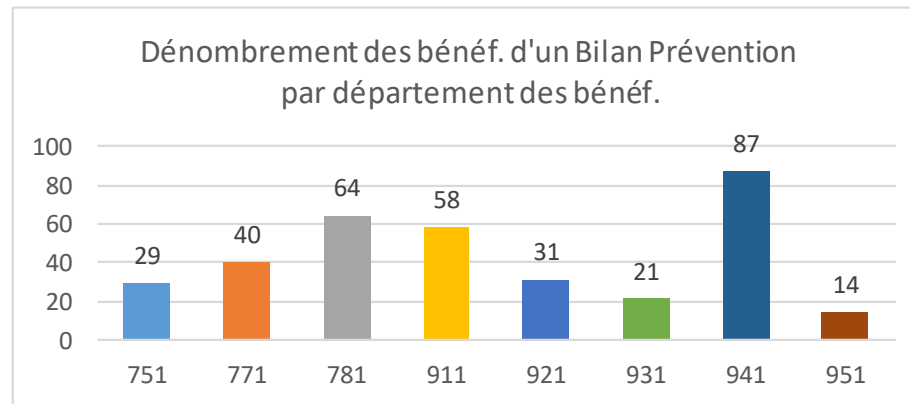
En date de soins 2024, mandatements du 01/01/2024 au 26/04/2024

Source : ERASME, bénéficiaires franciliens, Régime Général hors SLM, ayant une prestation RDV, RDP ou RDI

Mois de soins	Nb de bénéf. IDF
Janvier	28
Février	51
Mars	102
Avril	164

Spécialité		Prestation	Nb d'exécutants	Nb de bénéf.
1-22	Médecins généralistes*	RDV	51	208
21	Sages-femmes	RDV	4	24
24	Infirmiers	RDI	13	95
50	Pharmaciens	RDP	10	17

* Dont 9 CDS ayant vu 44 bénéficiaires RG franciliens



GÉNÉRALISATION DU DISPOSITIF « MON BILAN DE PRÉVENTION »

Axes de travail pour favoriser la réussite de Mon Bilan Prévention :

- Développer les solutions de prise en charge d'aval suite au Bilan de prévention avec deux priorités identifiées en IDF faisant l'objet de travaux entre l'Assurance maladie et l'ARS :
 - Suivi psychologique / santé mentale,
 - Sport santé / Activité physique adaptée.
- Travailler sur l'accès au Bilan de prévention dans les quartiers prioritaires politique de la ville (QPV)
- Ramener dans le parcours de soins les patients sans Médecin Traitant suite au Bilan prévention et permettre un suivi du plan personnalisé prévention établi.

Les CPTS de part leurs missions « Accès aux soins et à un MT » / « Prévention » ont un rôle à jouer autour de Mon Bilan Prévention pour faciliter l'accès et contribuer à l'organisation des prises en charge en aval et/ou au suivi des patients.

ORGANISATION RÉNOVÉE DES DÉPISTAGES ORGANISÉS DES CANCERS

FOCUS SUR LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS PROPRES AUX TROIS DÉPISTAGES

Dépistage organisé cancer col de l'utérus

- Pour permettre le dépôt dans le compte ameli, suppression de l'étiquette avec code-barres
- PEC à 100% de l'analyse sur la présentation de l'invitation dématérialisée au laboratoire d'analyse médicale (invitation vaut maintenant prescription)
- Information des effecteurs

Dépistage organisé cancer du sein

- Maintien de la première invitation papier (code-barres pour lecture des données par les CRCDC)
- Liste des radiologues agréés du département annexée à chaque invitation
- Mise à des jours des listes de radiologues par l'Assurance Maladie

Dépistage organisé cancer colorectal

- Maintien de la première invitation papier (étiquettes apposées sur la fiche d'identification pour lecture par le laboratoire)
- Site de commande en ligne : suppression du numéro d'invitation pour accéder à la commande / connexion avec FranceConnect
- Poursuite de la promotion de la remise du kit par les pharmaciens
- Information par SMS de la mise à disposition du résultat du test

ORGANISATION RÉNOVÉE DES DÉPISTAGES ORGANISÉS DES CANCERS : UN RENFORCEMENT DE L'ALLER-VERS

Mise en place d'une stratégie d'aller-vers les publics les plus fragiles/éloignés du soin par l'Assurance Maladie :

- Constitution de 7 plateaux téléphoniques (hexagone et outre-mer) permettant une prise de contact des assurés les plus éloignés du soin (entretiens motivationnels pour prise de RDV et/ou accès au kit de dépistage DOCCR)
- Travail multi partenarial en cours sur plan d'actions dédiés à certains publics : détenus, personnes en situation de handicap et personnes sans domicile

04

PRÉVENTION

DÉPISTAGE DES CANCERS

TAUX DE PARTICIPATION AUX DÉPISTAGES ORGANISÉS DES CANCERS : ÉVOLUTION 2021 À 2023

Source : TDB CPG CNAM

Taux de dépistage du cancer du sein

Département	2021	2022	2023	Évolution 2021/2023 en pts
75	53,2 %	54,6 %	54,4 %	1,24
77	55,9 %	57,3 %	56,7 %	0,85
78	58,9 %	60,4 %	60,5 %	1,54
91	59,4 %	60,2 %	60,1 %	0,71
92	57,4 %	59,0 %	59,5 %	2,19
93	49,3 %	50,9 %	51,8 %	2,43
94	56,4 %	56,7 %	56,9 %	0,51
95	57,0 %	59,0 %	58,4 %	1,41
Île-de-France*	55,6 %	57,0 %	57,5 %	1,85

Taux de dépistage du cancer du col de l'utérus

Département	2021	2022	2023	Évolution 2021/2023 en pts
75	41,5 %	44,0 %	58,4 %	16,83
77	44,7 %	47,8 %	61,3 %	16,58
78	45,8 %	48,8 %	63,1 %	17,39
91	45,3 %	47,5 %	61,4 %	16,08
92	44,2 %	47,5 %	62,4 %	18,18
93	36,9 %	40,1 %	55,7 %	18,84
94	41,5 %	44,7 %	59,1 %	17,66
95	39,7 %	43,2 %	56,7 %	16,99
Île-de-France*	42,3 %	45,2 %	59,6 %	17,35

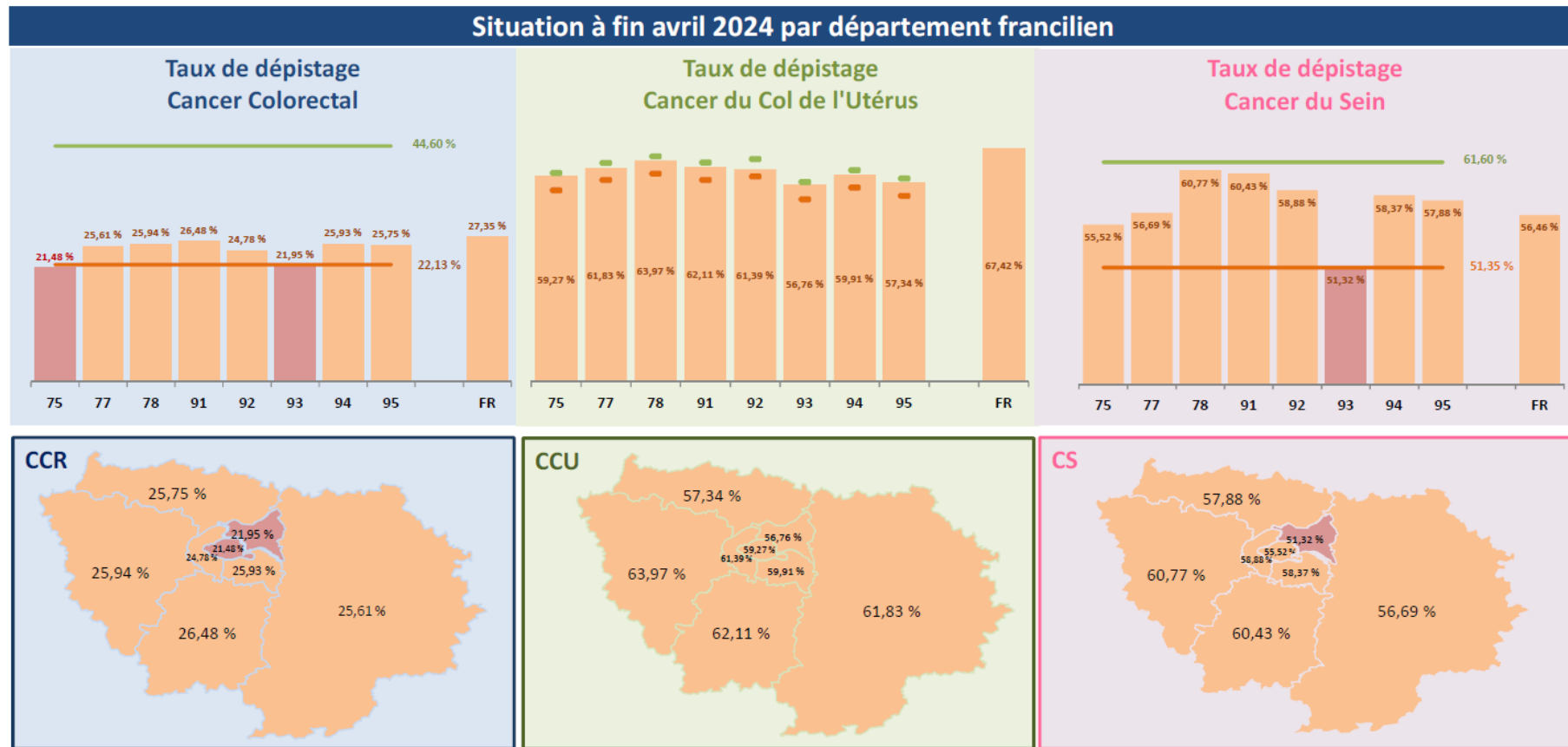
Taux de dépistage du cancer colo-rectal

Département	2021	2022	2023	Évolution 2021/2023 en pts
75	19,0 %	20,6 %	21,0 %	1,96
77	26,9 %	27,6 %	26,1 %	-0,84
78	26,1 %	26,6 %	26,2 %	0,13
91	27,6 %	26,6 %	26,2 %	-1,44
92	23,4 %	24,6 %	24,9 %	1,48
93	21,8 %	20,8 %	22,1 %	0,31
94	26,3 %	26,0 %	25,7 %	-0,53
95	27,2 %	26,5 %	26,0 %	-1,17
Île-de-France*	24,2 %	24,5 %	24,4 %	0,20

Constats :

- Stagnation des dépistages du cancer colo-rectal en 2023
- Légère progression des dépistages du cancer du sein en 2023
- Progression plus importante des dépistages du cancer de l'utérus en 2023
- Mais des taux en IDF globalement inférieurs à ceux France entière avec des écarts entre départements

TAUX DE PARTICIPATION AU DÉPISTAGE ORGANISÉ ET INDIVIDUEL DES CANCERS



Sources : Tableau de bord CPG CNAM, guide de définition des indicateurs CPG 2024

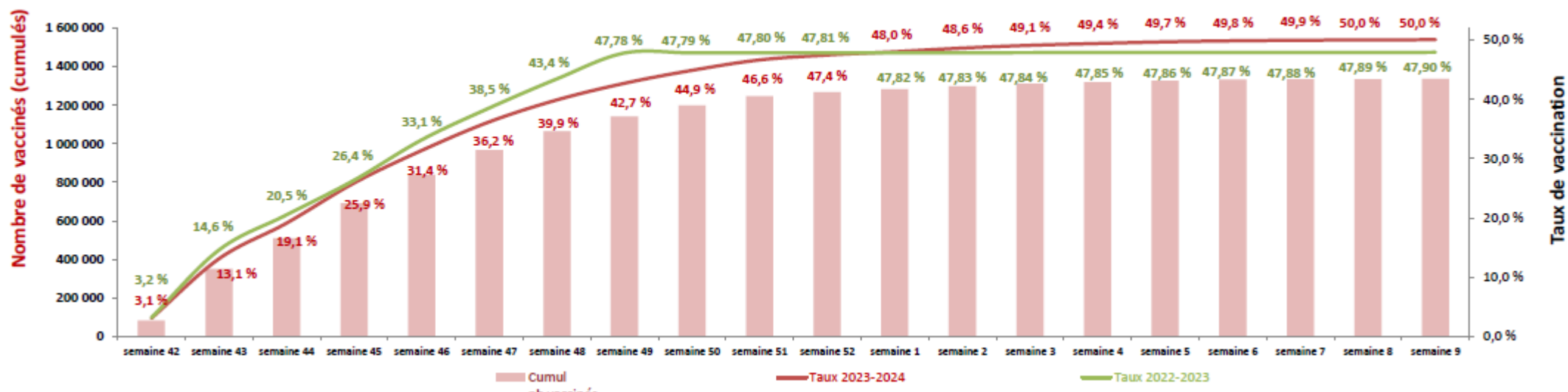
GRIPPE SAISONNIÈRE – CAMPAGNE HIVERNALE 2023/2024

GRIPPE SAISONNIÈRE – CAMPAGNE DE VACCINATION 2023/2024

(DONNÉES AU 29/02/2024)

Évolution hebdomadaire du taux de vaccination antigrippale en IDF en 2023/2024 et comparaison avec la campagne 2022/2023

Évolution hebdomadaire des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière en Ile -de-France
Campagnes 2022-2023 et 2023-2024



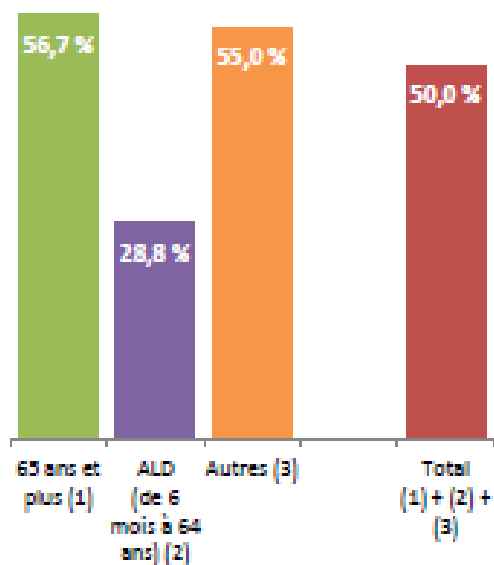
A fin février 2024, la vaccination contre la grippe a été effectuée chez **50%** des personnes éligibles (RG y compris SLM), marquant une augmentation de 2 points par rapport à la campagne précédente à la même semaine, où le taux atteignait **47,9 %**.

Le démarrage a été plus lent mais avec un rattrapage en fin de campagne en lien avec le pic épidémique plus tardif cet année.

GRIPPE SAISONNIÈRE – CAMPAGNE DE VACCINATION 2023/2024

(DONNÉES AU 29/02/2024)

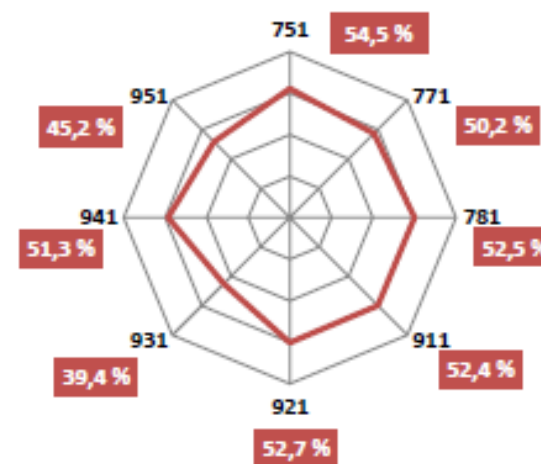
Taux de vaccination
régional
par catégorie de cibles



- (1) 65 ans et plus
(2) ALD de 6 mois à 64 ans
(3) Autres (ni 65 ans et plus ni ALD de 6 mois à 64 ans)

- Le taux de vaccination atteint **28,8 %** pour les personnes en **ALD** (vs 27,9% l'an dernier) et **56,7 %** pour les franciliens de **65 ans et plus**.
- En IDF, Paris est le département ayant le taux de vaccination antigrippe le plus élevé (**54,5 %**) devant les Hauts-de-Seine (**52,7 %**).
- À contrario, la **Seine-Saint-Denis** affiche le taux le plus bas de la région, atteignant **39,4 %**.

Taux de vaccination
par département francilien



PRÉVENTION DES BRONCHIOLITES À VRS

PRÉVENTION DES BRONCHIOLITES HIVER 2023/2024

Contexte :

Hiver 2022/2023, 30% des nourrissons de -2 ans touchés et 45k hospitalisations en France (dont 9/10 en IDF)

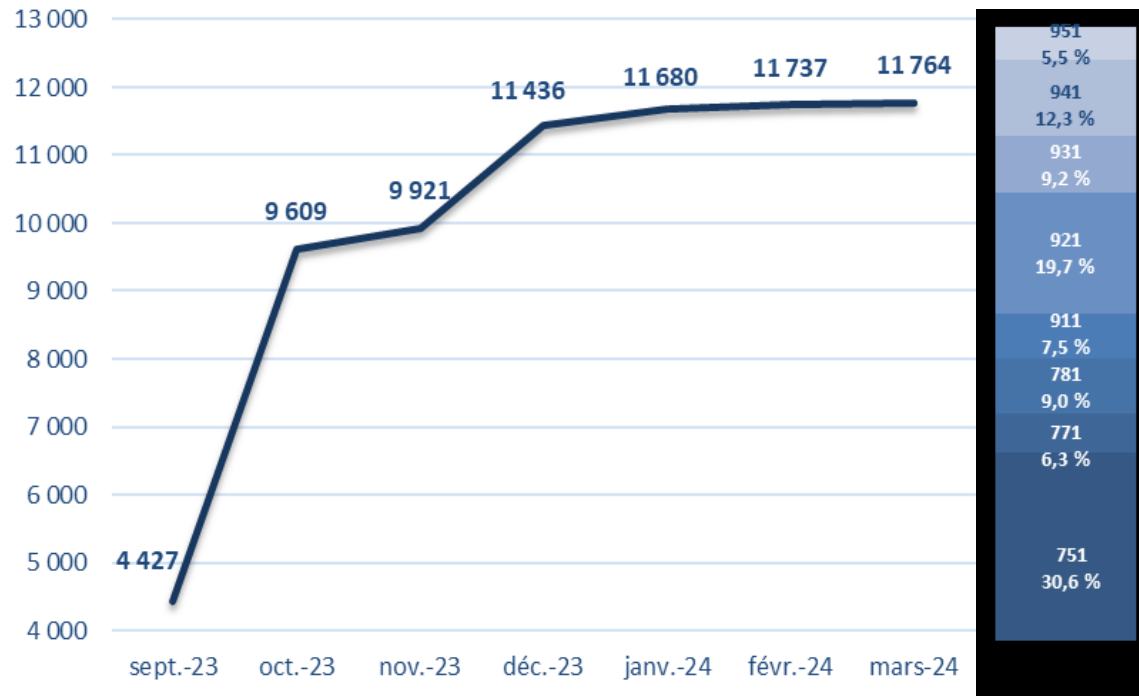
- Lancement de la campagne pour 2023/2024 plus tôt
- Nouvel atout majeur : le Beyfortus
- ➔ Déploiement de la campagne officielle dès le 15/09/2023

Lignes directrices de la campagne :

- 2 enjeux : tension du système de santé et protection des plus vulnérables
- 2 piliers : mesures barrières et Beyfortus
- 2 parcours :
 - 1ère ligne = maternité,
 - 2° = ville.

DELIVRANCE DU BEYFORTUS EN VILLE

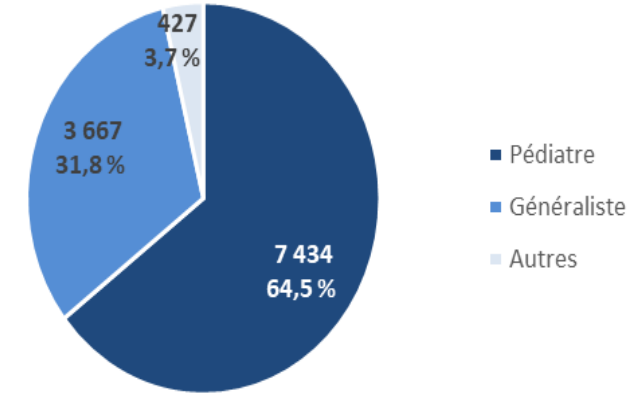
Délivrances cumulées en Ile-de-France et répartition globale par département



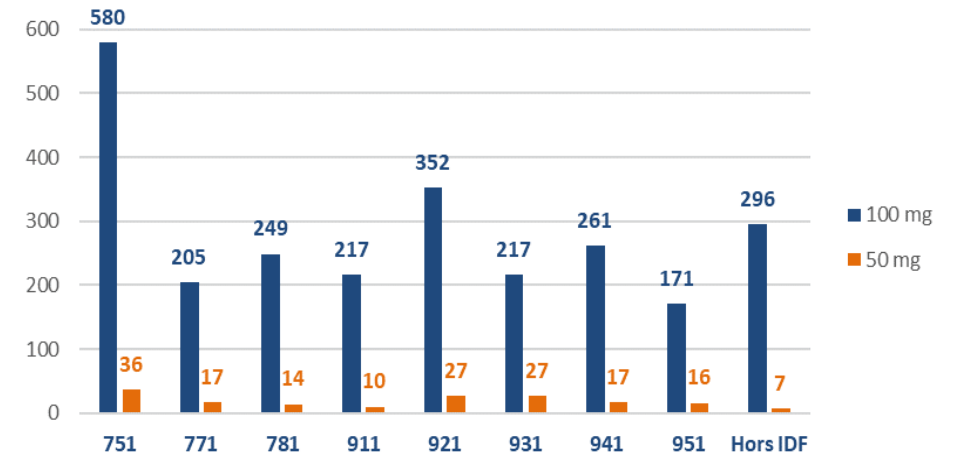
Périmètre :

- Source des données : SIAM-ERASME
- Période ciblée : Délivrances mandatées de septembre 2023 à mars 2024
- Bénéficiaires franciliens RG hors SLM, prescripteurs et pharmacies France entière

Répartition du volume de boîtes 100 mg selon la spécialité du prescripteur



Nombre de pharmacies ayant délivré au moins 1 Beyfortus selon le dosage



BILAN DE LA SAISON 2023/2024 (SPF)

Si l'effet de la campagne d'immunisation par le nirsevimab et son efficacité en vie réelle sont en cours d'évaluation, quelques éléments généraux peuvent être avancés.

Epidémie précoce en France hexagonale, débutée mi-octobre (S42-2023), soit **4 semaines plus tôt qu'habituellement observé et achevée début janvier** (S01-2024) – pic atteint fin novembre en S48.

Caractéristiques principales :

- Durée d'épidémie classique, soit 12 semaines
- La proportion d'hospitalisation pour bronchiolite chez les -2 ans après passage SAU est restée dans des niveaux comparables à celles des saisons prises en référence.
- Intensité comparable à celles des épidémies avant l'émergence de la COVID-19 mais **intensité inférieure à celle de la saison dernière 2022-2023** qui était particulièrement importante
- Une campagne d'immunisation par l'anticorps monoclonal nirsevimab (Beyfortus®), traitement préventif des infections à VRS du nourrisson a été organisée à compter de la mi-septembre 2023

05

CPTS – ETAT DES LIEUX

ETAT DES LIEUX EN FRANCE – DONNÉES AU 29.04.2024

Région	Nb CPTS ACI au 29.04.2024	Population couverte par CPTS conventionnée	Habitants par région	Pourcentage région couverte par une CPTS ACI (en nb d'habitants)
Total France entière	577	47 107 048	67 448 714	69.84%
Auvergne-Rhône-Alpes	87	5 852 127	8 078 652	72.44 %
Bourgogne-Franche-Comté	28	2 034 062	2 801 695	72.60%
Bretagne	28	2 203 962	3 373 835	63.33 %
Centre-Val de Loire	31	2 520 777	2 574 863	97.9 %
Corse	1	23 448	343 701	6.82 %
Grand Est	42	3 414 953	5 562 651	61.39 %
Guadeloupe	2	96 740	415 360	23.29 %
Guyane	1	181 520	285 133	63.66 %
Hauts-de-France	46	4 006 910	5 997 734	66.81 %
Île-de-France	91	9 695 593	12 271 794	79.01%
La Réunion	6	863 083	863 083	100%
Martinique	1	361 225	361 225	100%
Mayotte	1	30 898	256 518	12.05 %
Normandie	15	1 659 845	3 323 763	49.94%
Nouvelle-Aquitaine	53	3 422 490	6 033 952	56.72%
Occitanie	59	4 141 315	5 973 969	69.32 %
Pays de la Loire	28	2 330 117	3 832 120	60.81 %
Provence Alpes Côte d'Azur	57	4 265 301	5 098 666	83.66 %

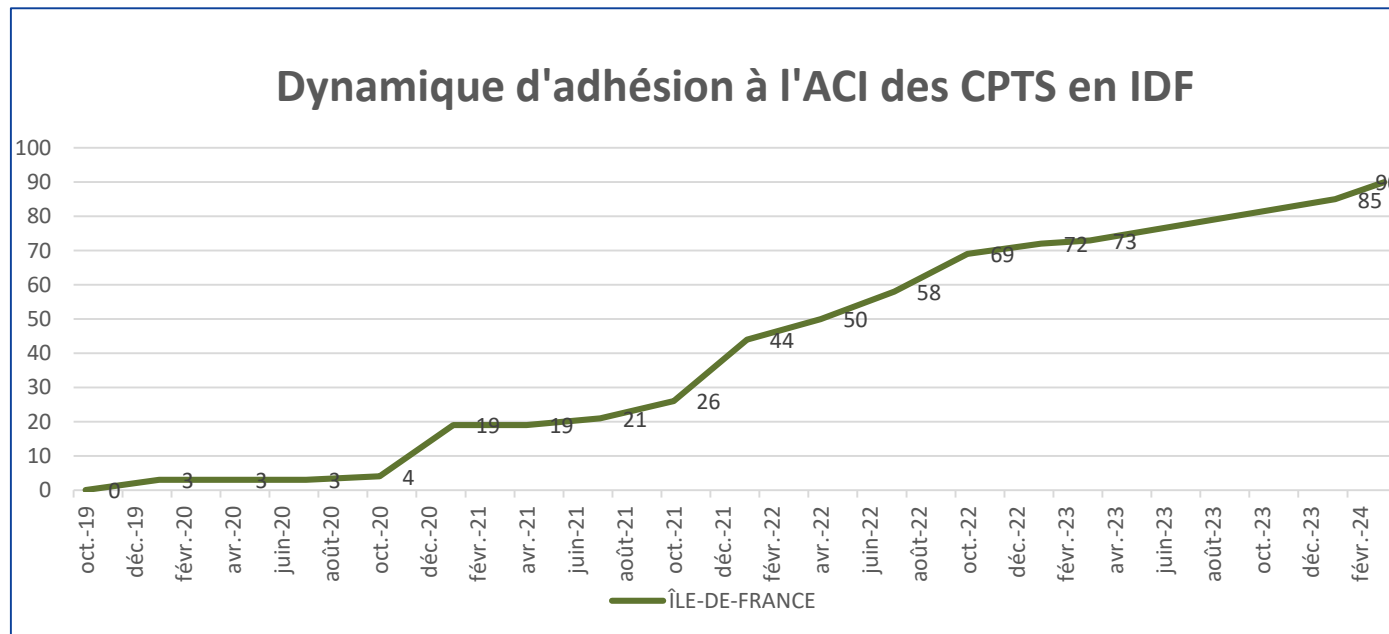


Les données pour l'IDF sont détaillées dans les slides suivantes.

CPTS EN ÎLE-DE-FRANCE (AU 29.04.2024)



	CPTS en projet	CPTS validées	CPTS signataires
PARIS	0	16	16
SEINE-ET-MARNE	5	7	7
YVELINES	2	11	11
ESSONNE	0	13	13
HAUTS-DE-SEINE	8	11	11
SEINE-SAINT-DENIS	5	15	15
VAL-DE-MARNE	5	10	10
VAL-D'OISE	4	8	8
ÎLE-DE-FRANCE	29	91	91



Les 91 CPTS ACI couvrent 79% de la population. En prenant en compte les projets de CPTS ayant au moins une lettre d'intention validée, le taux de couverture régionale est de 92.06%.

Parmi les projets de CPTS en cours de constitution :

- Cinq projets pourraient aboutir à une signature d'ici la fin de l'année 2024
- pour les autres projets, les travaux sont en cours mais le calendrier est encore à préciser.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

ÉTAT DES LIEUX EN ÎLE-DE-FRANCE (AU 29.04.2024)

Couverture du nombre d'habitants par les CPTS franciliennes

Département	Nbre d'habitants CPTS ACI (91)	Nbre d'habitants du départements	% de couverture CPTS ACI
751	2 145 906	2 145 906	100%
771	907 370	1 428 636	63.51%
781	1 379 981	1 449 723	95.19%
911	1 306 118	1 306 118	100,0%
921	869 471	1 626 213	53.47 %
931	1 251 790	1 655 422	75.62%
941	965 208	1 407 972	68.55%
951	869 749	1 251 804	69.48%
Total IDF	9 695 593	12 271 794	79.01%

Les 91 CPTS ACI couvrent **9 695 593** habitants soit **79%** de la population.

Les projets des CPTS en fonctionnement ou en cours de formalisation (lettre d'intention en cours de validation ou projet de santé en cours de rédaction) couvrent au total un peu plus de 92% de la population francilienne.

Moins de 5% de la population est dans une zone « blanche », non couverte par une CPTS ou un projet de CPTS.

ÉTAT DES LIEUX EN ÎLE-DE-FRANCE (AU 29.04.2024)

Répartition des CPTS ACI par taille



Taille	< 40 000 habitants	≥ 40 000 < 80 000 hbts	≥ 80 000 < 175 000 hbts	≥ 175 000 hbts
Répartition des 91 CPTS adhérentes ACI	5	25	47	14
Pourcentage	5%	28%	52%	15%
PARIS	1	2	8	5
SEINE-ET-MARNE	-	1	4	2
YVELINES	2	3	5	3
ESSONNE	-	3	10	-
HAUTS-DE-SEINE	-	8	2	1
SEINE-SAINT-DENIS	1	6	9	-
VAL-DE-MARNE	1	2	6	1
VAL-D'OISE	-	2	4	2

La majorité des CPTS ACI en IDF sont de taille « 3 ».

CPTS – REPRÉSENTATIVITÉ DES PS ET STRUCTURES (DONNÉES AU 29.04.2024)

Profession /Structures	Nombre d'adhérents	Pourcentage par rapport à l'ensemble de la profession
Médecins généralistes	1934	24,3%
Infirmiers	1173	13,4%
Médecins spécialistes	809	6,3%
Orthophonistes	677	22,6%
Masseurs-kinésithérapeutes	599	5,4%
Autres PS	326	NR
Sages-femmes	285	21,7%
Pédicures-Podologues	198	7,54%
Chirurgiens-dentistes	88	1,23%
Orthoptistes	47	9,67%
Diététicien	29	NR
Psychomotricien	19	NR
Ergothérapeute	9	NR
Total général	6186	-

Structures	Nombre d'adhérents
Pharmacies (ou Pharmaciens)	887
Laboratoires	27
Transporteurs sanitaires	7
Fournisseurs d'Optique médicale	2
Fournisseurs Podo-orthésistes	2
Fournisseurs Audioprothésistes	1
Fournisseurs LPP	2
Total général	923



- 7 109 PS ou structures sont membres d'une CPTS adhérente à l'ACI (contre 6458 en novembre dernier).
- Les professions avec le meilleur taux d'adhésion par rapport à leurs effectifs sont les généralistes, les orthophonistes et les sages-femmes avec un taux d'adhésion supérieur à 20%.
- 887 pharmacies/pharmaciens impliqués dans les CPTS soit 12,5% :
 - Pharmacies (officine) : 290
 - Pharmacien (personne physique) : 597

CPTS – FOCUS SUR LES PS ADHÉRENTS À UNE CPTS - DÉTAIL PAR SPÉCIALITÉ MÉDICALE

Spécialités	Nombre d'adhérents à une CPTS
Médecine générale	1934
Médecins spécialistes	809
ALLERGOLOGIE	8
ANESTHESIOLOGIE-REA. CHIR	14
CHIR.MAX.-FAC. STOMATOL.	1
CHIR.ORTHOPEDIQUE TRAUMA.	45
CHIR.PLASTI.-RECONS/ESTH.	3
CHIR.THORAC.CARDIO-VASCUL	1
CHIR.VISCERALE-DIGESTIVE	8
CHIRURGIE GENERALE	17
CHIRURGIE UROLOGIQUE	27
CHIRURGIE VASCULAIRE	5
DERMATOLOGIE-VENEROLOGIE	21
ENDOCRINOLOGIE-METABOLIS.	19
GASTRO-ENTERO. ETHEPATO.	31
GERIATRIE	9
GYNECO OBSTETRI. MEDICALE	5
GYNECOLOGIE MEDICALE	10
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	46
HEMATOLOGIE	2
MED.PHYSIQUE-READAPTATION	3
MEDECINE DES MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	1

Spécialités	Nombre d'adhérents à une CPTS
MEDECINE INTERNE	10
MEDECINE NUCLEAIRE	4
MEDECINE VASCULAIRE	8
NEPHROLOGIE	6
NEUROCHIRURGIEN	3
NEUROLOGIE	17
NEUROPSYCHIATRIE	1
ONCOLOGIE MEDICALE	2
ONCOLOGIE RADIOTHERAPIQUE	1
OPHTALMOLOGIE	17
OTORHINOLARYNGOLOGISTE	22
PATHOLOGIE CARDIO-VASCUL.	95
PEDIATRE	62
PNEUMOLOGIE	14
PSYCHIATRIE GENERALE	75
PSYCHOLOGUES CLINICIENS OU PSYCHOTHERAPEUTES	6
RADIODIAGN. IMAGERIEMED.	160
RADIOTHERAPIE	1
RHUMATOLOGIE	23
STOMATOLOGIE	2
CHIRURGIE INFANTILE	1
Total médecins	2 743

Parmi les médecins membres d'une CPTS, en dehors des généralistes, les spécialités les plus représentées en nombre de professionnels sont la radiologie, la cardiologie, la psychiatrie suivies de la gynécologie et de la pédiatrie.

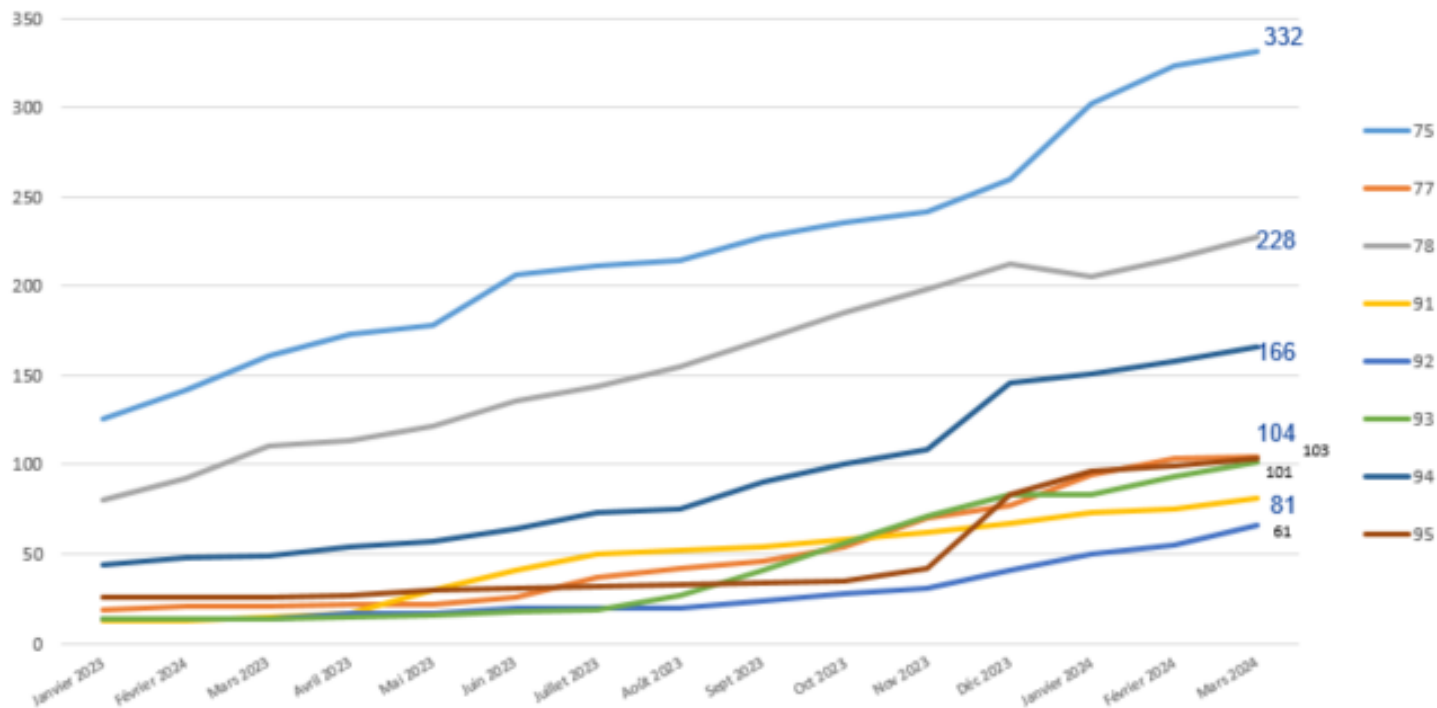
ETAT DES LIEUX DES SAS ET IMPLICATION DES CPTS



ETAT D'AVANCEMENT DES SAS EN IDF ET IMPLICATION DES CPTS

➤ Données d'activité des SAS

Evolution du nombre de médecins effecteurs inscrits par département



L'Île-De-France compte **1 075 médecins inscrits au 1er avril 2024**, soit **+19%** depuis le 1^{er} janvier 2024.

75% de la population d'Île-de-France est couverte par l'effectif du SAS en avril 2024 (versus 64% en septembre 2023)*.

Ce taux de couverture est de 88% sur la petite couronne et 60% sur la grande couronne.

ETAT D'AVANCEMENT DES SAS EN IDF ET IMPLICATION DES CPTS

➤ Données d'activité des SAS

Détail du nombre de médecins et CDS inscrits sur la plateforme SAS et des modalités de participation

Dépt.	Nombre total d'inscrits au 01/04/2024	Part de médecins partageant leur agenda de prise de RDV en ligne	dont nombre d'inscrits								Nombre de Centres de santé inscrits à fin avril 2024
			de manière individuelle		via sa MSP		via sa CPTS		vis SOS médecins		
75	332	38%	139	42%	17	5%	70	21%	106	32%	13
77	104	38%	52	50%	11	11%	7	7%	34	33%	1
78	228	63%	196	86%	12	5%	20	9%	0	0%	3
91	81	32%	50	62%	6	7%	9	11%	16	20%	0
92	66	59%	52	79%	1	2%	5	8%	3	5%	19
93	101	38%	66	65%	9	9%	24	24%	2	2%	0
94	166	43%	111	67%	5	3%	43	26%	7	4%	5
95	103	31%	53	51%	7	7%	22	21%	21	20%	2
TOTAL	1075	45%	653	61%	60	6%	188	17%	174	16%	43

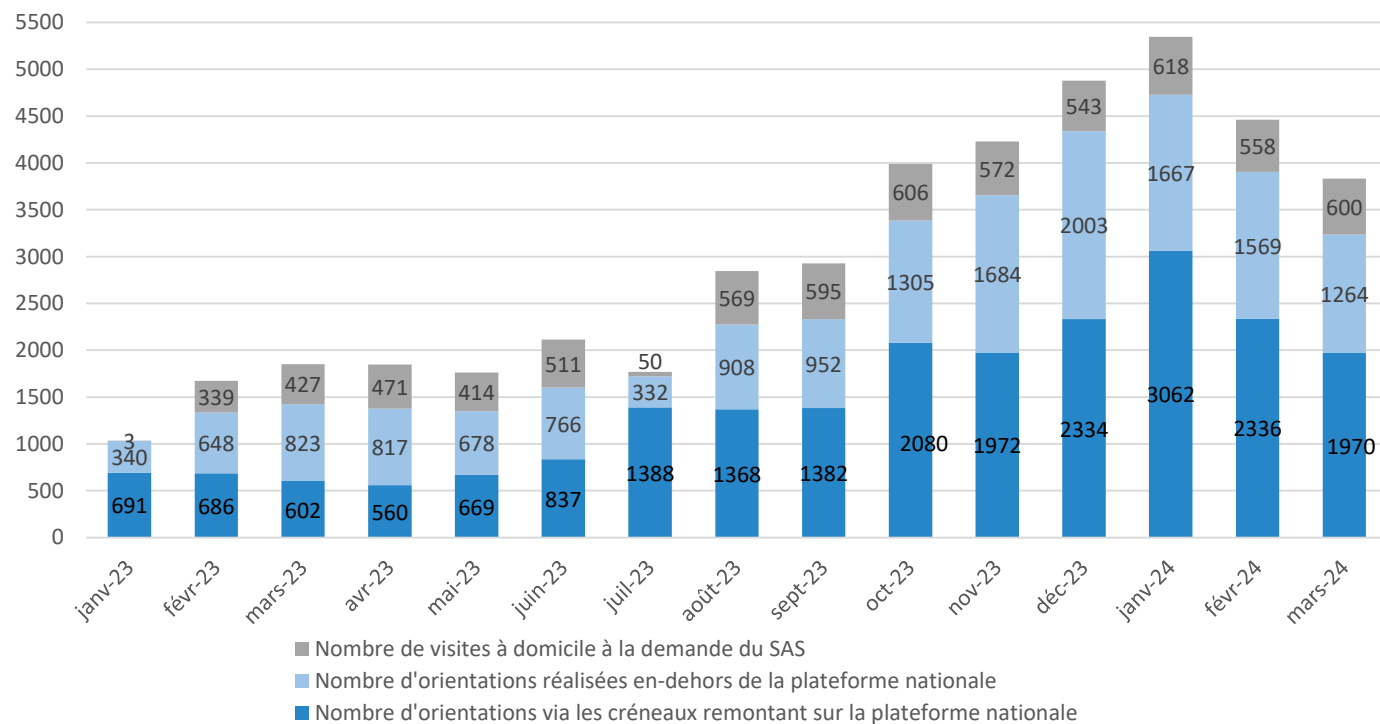
A fin avril 2024 :

- 1 075 médecins sont inscrits sur la plateforme nationale SAS dont 61% individuellement, 17% via leur CPTS, 16% via SOS médecins et 6% via leur MSP.
- 43 centres de santé sont également inscrits sur la plateforme nationale SAS.

ETAT D'AVANCEMENT DES SAS EN IDF ET IMPLICATION DES CPTS

➤ Données d'activité des SAS

Evolution du nombre d'orientations SAS (avec et hors plateforme nationale)



- Le 1^{er} trimestre 2024 comptabilise:
 - ✓ **7 368** orientations via la plateforme SAS
 - ✓ **4 500** orientations réalisées en-dehors de la plateforme SAS,
 - ✓ **1 776** visites à domicile réalisées à la demande du SAS
- Un pic d'activité est observé au mois de janvier 2024, avec près de **5 350** orientations SAS, corrélé avec le nombre d'appels reçus.

PATIENTS ALD SANS MEDECIN TRAITANT

PATIENTS ALD SANS MÉDECIN TRAITANT

Dénombrement des bénéficiaires en ALD de 17 ans et plus selon leur CPAM d'affiliation en Ile-de-France au 29/03/2024
Évolution par rapport à la situation du 29/12/2023

	Nombre total	Évolution	Sans MT	Part sans MTT	Évolution (en points)
751	324 262	+ 2 293	15 396	4,7 %	- 0,2
771	224 174	+ 2 030	15 259	6,81 %	+ 0,2
781	211 388	+ 1 874	11 110	5,3 %	- 0,03
911	196 159	+ 1 476	13 256	6,76 %	+ 0,2
921	225 595	+ 1 793	14 959	6,6 %	+ 0,3
931	271 272	+ 2 080	8 878	3,3 %	- 0,8
941	210 105	+ 1 586	9 500	4,5 %	+ 0,3
951	194 497	+ 1 642	11 225	5,8 %	+ 0,3
IDF	1 857 452	+ 14 774	99 583	5,4 %	0,0

BDO au 29/03/2024 - Évolutions par rapport à la BDO du 29/12/2023

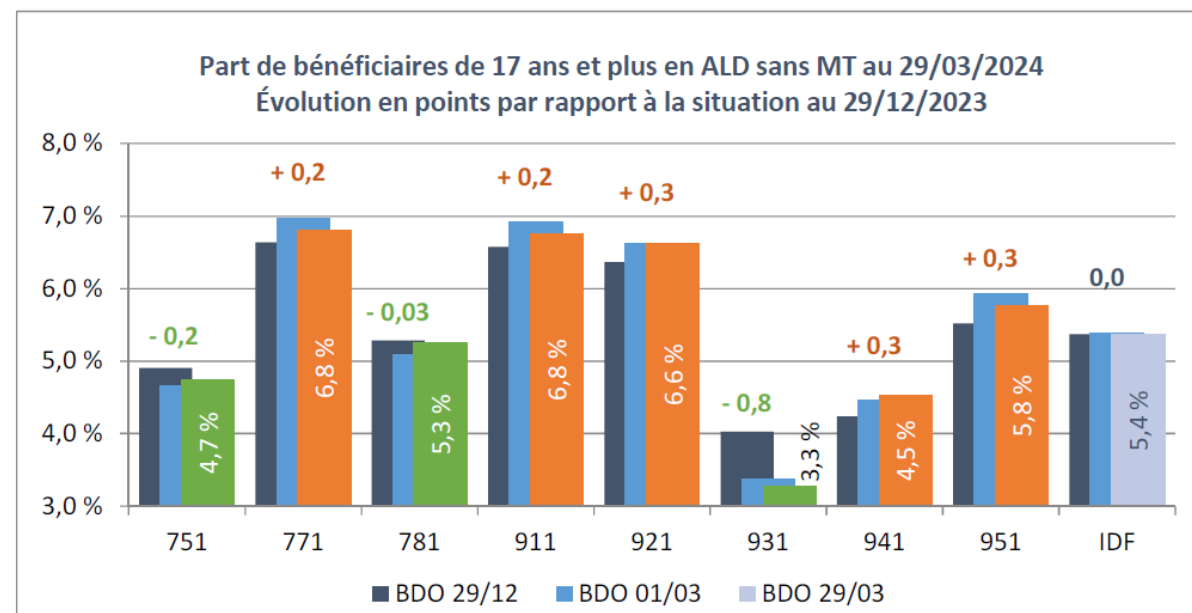
Parmi les départements franciliens : Par rapport à fin décembre 2023 :

- 3 départements voient leur part de patients en ALD de 17 ans et plus se réduire :
 - Les Yvelines, - 0,03 point à 5,1 % (mais + 0,2 pt par rapport à début mars),
 - Paris, passant de 4,9 % à 4,7 % (- 0,2 pt),
 - La Seine-St-Denis, dont la part se réduit de 4,0 % à 3,3 % (- 0,75 pt).
- Les autres départements affichent une progression allant de +0,2 pt à +0,3pt.
- La Seine-et-Marne reste le département ayant la part la plus élevée (6,81 %), devant l'Essonne (6,76 %) et les Hauts-de-Seine (6,6 %).

Au 29/03/2024 :

Le nombre total de bénéficiaires franciliens en ALD âgés de 17 ans et plus atteint 1 857 452 personnes, en hausse de 14 774 par rapport à fin décembre 2023.

Parmi eux, 99 583 n'ont pas de Médecin Traitant, soit une part de 5,4 %, soit une stabilité de cette part par rapport à fin décembre 2023. Au regard de l'augmentation du nombre de personnes en ALD, cette stabilité signifie que le nombre de personnes disposant d'un MT est également en hausse.



PATIENTS ALD SANS MÉDECIN TRAITANT

Synthèse des actions déployées entre les CPAM et les CPTS sur l'année 2023

Plusieurs initiatives réussies sont à souligner :

- Mise en place d'une ligne téléphonique dédiée (et répondeur) et / ou d'une liste d'attente virtuelle
- Partenariats CPTS / EHPAD
- Travail sur l'anticipation des cessations d'activité (constitution d'un annuaire des départs et des arrivées)
- Recrutement d'une IDE en charge de l'orientation des assurés dans le parcours de soins
- Ciblage par la CPAM des assurés les plus fragiles pour transmission à la CPTS (afin d'éviter un effet volume total d'emblée dissuasif)
- Partenariat avec le DAC sur la qualification médicale des demandes
- Sensibilisation d'autres PS du territoire au repérage et à l'adressage des patients en ALD et sans MT : pharmaciens et IDE
- Révision des objectifs de l'ACI, notamment ceux des avenants N+2 et N+3 pour valorisation de la prise en charge de patients supplémentaires.

Des freins identifiés :

- Pas de possibilité de transmission de listes aux CPTS : Des travaux juridiques sont en cours pour trouver une solution le permettant.
- Les assurés ne contactent pas spontanément les CPTS car ils ne les connaissent pas > réalisation par certaines CPAM d'un courrier pédagogique aux assurés pour leur expliquer ce qu'est une CPTS, comment elle fonctionne et ce qu'elle peut leur apporter
- Le financement au prorata en année 1 empêche les structures de se projeter en termes de d'embauches
- Toutes les CPTS ne disposent pas d'une IDE de parcours
- Les mêmes obstacles que ceux rencontrés chez les médecins et dans les MSP et CDS, à savoir peu de possibilités d'admission de nouveaux patients (démographie médicale notamment).

Travaux sur 2024 :

- Poursuite des actions ayant montré des résultats,
- Poursuite du travail de priorisation des patients ALD les plus fragiles et notamment les non consommateurs.

06

FOCUS MISSION PARCOURS : PÉRINATALITÉ / SANTÉ DE LA FEMME

EXEMPLES D' ACTIONS DÉPLOYÉES PAR LES CPTS

MISSION PARCOURS : PÉRINATALITÉ / SANTÉ DE LA FEMME

L'Ile-de-France compte une trentaine de CPTS qui mettent en place des actions autour de la périnatalité / santé de la femme.

Exemples d'actions mises en œuvre – CPTS de Nanterre (92)



Groupe de travail sur la périnatalité qui permet les échanges sur le « repérage des dépressions du postpartum »

- création d'un questionnaire sur le sujet pour avant la naissance + un auto-questionnaire pour après la naissance (*utilisé, selon les PS, de façon automatique ou en cas de suspicion de dépression du post partum*) ;
- mise en place par certaines SF de séances post-natales en groupe ;
- des fiches pratiques d'orientation (*1 pour les PS, 1 pour les patientes*) pour accompagner les patientes dépistée en dépression du post partum.

Création de deux livrets :

- « Votre accompagnement pendant la grossesse et après la naissance » : livret d'information le bilan prénatal, l'entretien prénatal précoce et le rôle de la sage-femme + sur après la naissance, les différents types de consultations proposées (obligatoire ou fortement conseillée)
- « Votre accompagnement après la naissance » : un livret plus pratique sur les visites de sage-femme, les séances de suivi, les entretiens post-nataux, les séances de rééducation du périnée, autres, le rôles de chacun des professionnels suivant les besoins de la jeune maman, les RDV de l'enfant et les démarches administratives (CPAM, CAF, mutuelle,)

Créer une association des praticiens à la parentalité dont le but est de monter une équipe pluridisciplinaire autour d'un même langage la « théorie de l'attachement ». L'objectif final de cette association sera de créer Institut de parentalité avec pour objectif de :

- Augmentation des compétences parentales (programme avion) ;
- Programme jeunes parents
- Conférences à thèmes (Améliorer les connaissances auprès des jeunes parents et améliorer l'accès à l'offre de soins) ;
- Faire du lien avec les professionnels de santé et le faire autour de l'enfant.

MISSION PARCOURS : PÉRINATALITÉ / SANTÉ DE LA FEMME



Exemples d'actions mises en œuvre – CPTS Paris 14

Ateliers : « Paroles de mamans »

Objectif visé : Rassurer et déculpabiliser les mamans tout en permettant de détecter les possibles dépressions du post-partum plus rapidement.

Faits marquants

- Ouverture du groupe à toutes les mamans vivant une période de post-partum
- Mise en place de groupe de paroles de papas en visio En partenariat avec le RSPP et la DAPSA, participation de la CPTS à la soirée « addiction et périnatalité » du 20 juin 2023

Résultats

- 2 sessions de 6 ateliers de mamans : 14 mamans incluses
- 4 ateliers de papas : 37 papas inclus

Perspectives :

- Augmenter le nombre d'inclusions
- Finaliser la thèse d'évaluation du projet



MISSION PARCOURS : PÉRINATALITÉ / SANTÉ DE LA FEMME



Exemples d'actions mises en œuvre – CPTS de l'Essonne (91)

- ♥ Organisation en partenariat avec le CRCDC et la CPAM de l'Essonne de plusieurs **journées de prévention et de dépistage** du cancer du sein et cancer du col de l'utérus (villages prévention, bus mammo solidaire, ...)
- ♥ Renforcement **du lien ville/hôpital** : - Rencontres avec plusieurs établissements hospitaliers du département pour la mise en place d'un dossier unique partagé utilisable dans le cadre des entrées et sorties d'hospitalisation - *CPTS Val d'Orge, Val d'Yvette et Noé Santé*
 - Création d'un tableau des référents de visite en maternité à la naissance (référents PMI / Etablissements de santé / CPTS) - *CPTS Val d'Orge*
 - Mobilisation auprès du centre Périnatal de proximité de Dourdan, de la maternité de Dourdan et d'un centre de PMI – *CPTS Sud Hurepoix*.
- ♥ Mise en place de **consultations diététiques** pour les femmes porteuses d'un diabète gestationnel en partenariat avec un réseau et/ou des professionnels de santé de ville - *CPTS Noé Santé, Val d'Yvette et Coeur Essonne*
- ♥ Mobilisation et sensibilisation autour de l'**endométriose** : - Organisation d'un webinaire de présentation de la filière Endosud – *CPTS Centre Essonne*
 - Soirée co-organisée par l'interCPTS91, Endo Sud et Nord-Est, Périnat IF Sud, le CHSF, l'ARS Île-de-France, l'Association EndoFrance - *CPTS Noé Santé, Val d'Yvette, Val d'Orge et Coeur Essonne*
- ♥ Sensibilisation aux **violences intrafamiliales** : - Organisation de journées de sensibilisation (réalisation d'un guide à destination des professionnels de santé), de prévention (réalisation d'un guide à destination des patients, de flyers) et de formation (avec le réseau Périnat IF Sud) des professionnels de santé - *CPTS Noé Santé, Val d'Orge et Val d'Yvette*
 - Rédaction du protocole relatif au programme PHOENIX (prise en charge des femmes victimes de violences) – *CPTS Val d'Yerres*
- ♥ Rédaction d'un protocole de prise en charge des femmes dans le cadre d'un parcours d'interruption de grossesse en ville (IVG) – *CPTS Centre Essonne*



PRÉSENTATION DE L'ACTION PÉRINATALITÉ DE LA CPAM DU 78

CONTEXTE



La périnatalité est une des 2 priorités thématiques régionales du Projet Régional de Santé de l'ARS Île de France 2023 - 2028



Continuité des recommandations du rapport de la commission des 1000 premiers jours de septembre 2020



Evolution de l'accompagnement des sorties de maternité par l'Assurance Maladie



**l'Assurance
Maladie**

Parcours coordonné CAF/CPAM à destination des futurs parents et parents de jeunes enfants



LA DOUDOU LISTE

Tout ce qu'il faut faire à chaque étape de votre grossesse et à la naissance de votre enfant.



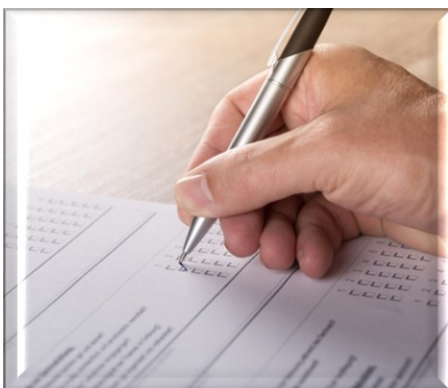
**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

LE PROJET PARCOURS PÉRINATALITÉ: CONTENU ET OBJECTIFS

ÉTAPES

Été 2023

Enquête Sages-femmes



Etablir un **état des lieux du territoire** grâce aux témoignages des sages-femmes de ville (PMI et libérales), des maternités et des CPTS (organisation d'une réunion)

73
répondants
+ 7 CPTS



Automne 2023

Webinaire



- => Présentation du **contexte territorial**
- => Retour sur l'enquête et présentation de l'**état des lieux**
- => Présentation du **projet parcours périnatalité**
- => Pistes d'amélioration

78
connectés

1^{er} semestre 2024

Temps d'échanges et de construction



- => **Echanges et interconnaissance** des acteurs de la périnatalité sur le territoire des Yvelines
- => Mise en pratique **d'actions simples, concrètes et harmonisées** sur le territoire des Yvelines et donc
- => Mise en œuvre d'un **parcours périnatalité** dans les Yvelines, construit ENSEMBLE en juin 2024

93
participants
aux ateliers
en
présentiel

64
participants
aux ateliers
à distance

OBJECTIFS

Accès au Replay

Webinaire : améliorer le lien ville-hôpital en périnatalité dans les Yvelines

CPAM des Yvelines
219 abonnés

S'abonner

LES THÉMATIQUES ET ACTIONS DÉFINIES À DÉPLOYER

Anténatal et EPP

- Sensibiliser et améliorer la communication sur l'importance de l'EPP dès le 4^{ème} mois de grossesse auprès de tous les PS et femmes enceintes
- Harmoniser et diffuser de l'information sur le parcours grossesse
- Diffuser de l'information sur la sage-femme référente

Outils Numériques socles & documents de sortie

- Définir les documents prioritaires à mettre dans le DMP
- Alimenter et consulter systématiquement le DMP
- Harmoniser les outils

Contacts, Circuits & Coordination des sorties de maternité

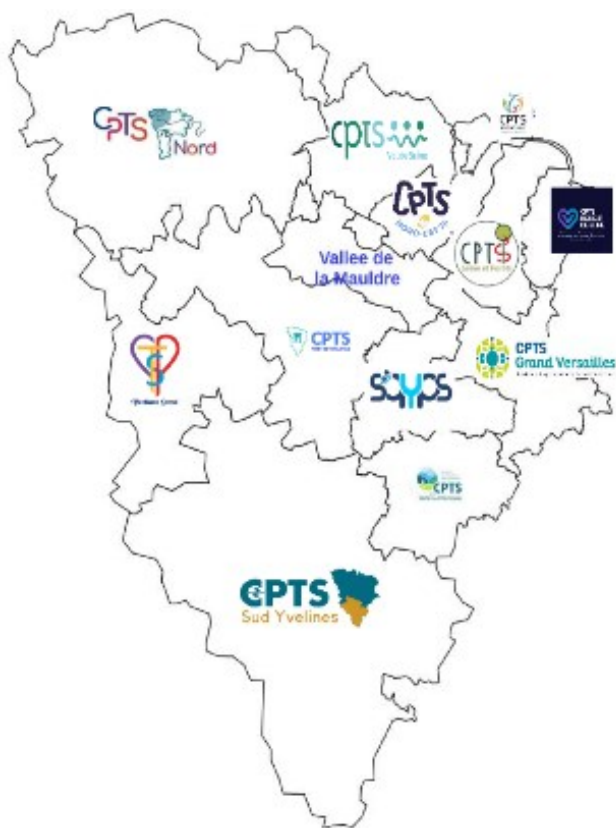
- Communiquer sur l'annuaire ressources du MYPA et l'annuaire des sages-femmes libérales (ameli)
- Recenser les circuits existants des maternités et les communiquer
- Avoir une procédure commune sur les sorties de maternité avec les maternités en précisant le rôle de chacun

Formations prioritaires

- Accompagnement privilégié des sages-femmes sur les outils numériques (DMP / MSSanté)
- Amélioration de l'interconnaissance des sages-femmes des différentes structures d'exercice et de la connaissance des différents acteurs de la périnatalité
- Informations et formations pluri-professionnelles sur le parcours grossesse

Maternités, sages femmes libérales, PMI, HAD, CPTS, CPAM, URPS SF idf, Réseau MYPA, SESAN, ARS ...travaillent ensemble à mettre en œuvre ces actions.

LE PROJET PARCOURS PÉRINATALITÉ: EVOLUTION DES ACTIONS DES CPTS



Pour rappel: 11 CPTS ont signé leur ACI à ce jour

- Echanges avec **11 CPTS** sur la thématique du parcours périnatalité et de l'amélioration du lien ville-hôpital entre 2023 et 2024
- **10 CPTS** ont pu se rendre disponibles à au moins un atelier d'échanges et de construction organisés lors du premier semestre 2024
- **8 CPTS** ont participé activement aux discussions lors de ces groupes
- **5 CPTS** ont engagé des actions à la suite de ce projet ou à minima des pistes de réflexion dans le cadre d'un parcours périnatalité cadré

- Des rencontres avec les maternités, des PMI, des HAD ont été initiées, et des groupes de travail ont été montés,
- Des actions visant à former les professionnels de santé de la périnatalité aux outils numériques socles ont été mises en œuvre ou prévues,
- Des formations ont été réalisées et sont en cours de réflexion,
- Des organisations de rencontres interprofessionnelles,
- La coordination de sorties de maternités,
- Des créations de postes de coordinateurs de parcours notamment en périnatalité...

LE PROJET PARCOURS PÉRINATALITÉ: LES PERSPECTIVES

Avril – Juin
2024

Campagne de communication CPAM 78 auprès de toutes les sages-femmes libérales des Yvelines, une par une, pour les informer du projet, des thématiques abordées et des outils de communication utilisés

Juin 2024

Présentation des actions à harmoniser sur le territoire et de l'engagement des acteurs lors de la journée **lien ville Hôpital organisée par le MYPA le 27/06/2024**, à destination de tous les acteurs de la périnatalité des Yvelines

2023 - 2025

Accompagnement personnalisé des CPTS sur la thématique, et mise en relation avec tous les acteurs du territoire pour partenariat (SFL, PMI, HAD, maternités, réseau de périnatalité, URPS SF IdF...)

2024 - 2025

Suivi par la CPAM des actions réalisées par les maternités, notamment dans le cadre d'actions nationales, telles que les visites d'accompagnement établissement, mais aussi accompagnement personnalisé pour toutes les maternités



07

NUMÉRIQUE EN SANTÉ

ACTUALITÉ MON ESPACE SANTÉ ET SÉCUR NUMÉRIQUE



- Dernières évolutions :
 - Ajout des auto-questionnaires aux âges clés dans le cadre du bilan prévention.
 - Ajout de 4 nouvelles habitudes de vie à compléter dans le profil médical (alimentation, alcool, écrans et sommeil), ajout d'informations dans la fiche PS/ES. Evolution des recommandations sur la page d'accueil, ajout de pop-ins informant l'utilisateur du retrait des pièces administratives du profil médical et de la possibilité de les rassembler dans un dossier.
 - Nouvelle fonctionnalité : l'agenda ! Elle permet d'ajouter un RDV, ajout de rappel, visualiser les examens recommandés selon mon profil (vaccinations, examens médicaux de l'enfant, RDV chez le dentiste et ophtalmologue).
Elle ne permet pas encore la prise de RDV mais la prochaine étape porte sur l'interopérabilité des plateformes permettant la prise de RDV.
- Chiffres d'activation au niveau national : **16,5% de profils MES activés** > *patients ayant la possibilité de compléter leur profil médical et de consulter les documents alimentés dans leur Dossier médical et d'échanger par MSSanté avec un PS.*

- Fin de la 1^{ère} vague pour le programme SONS. Le bilan est positif :
 - 70% des médecins touchant le forfait structure,
 - 88% des ES éligibles ont bénéficié de la commande SONS,
 - Imagerie couvrant 75% du secteur libéral et 60% de l'hospitalier,
 - La biologie couvrant 69% des SELAS de ville et 24% des sites hospitaliers,
 - 98% des officines.

La vague 2 est en cours, des documents ont déjà été publiés pour le secteur hospitalier. Nous n'avons pas de visibilité concernant les autres professions concernées par la vague 2 (SF, CD, MK, orthoptistes, orthophoniste, pédi-podo).

En début d'année le seuil de la « masse critique » d'un document sur 2 déposé sur le DMP a été franchi !

FOCUS SUR L'ALIMENTATION DU DMP

	Nombre d'acteurs alimentant					Nb de docs alimentés					Nb de docs consultés				
Couloir	T1-2023	T2-2023	T3-2023	T4 -2023	T1-2024	T1-2023	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024	T1-2023	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024
Hôpital	279	319	343	353	353	1324 273	1381106	1289 907	1406 570	1568 775	402	500	843	1627	2 745
Médecine de ville dont:	3 174	3 930	5 438	6 434	6 501	700 777	1051987	981026	2 242 986	2 848 891	22 078	27 605	38 987	66 889	69 136
- Médecins généralistes	2 070	2 646	3 826	4 417	4 399	459 382	713 912	790 818	1 871 347	2 350 728	16 340	20 849	31 560	54 519	54 597
- Médecins spécialistes	1 104	1 284	1 612	2 017	2 102	241 395	338 075	190 208	371 639	498 163	5 738	6 756	7 427	12 370	14 539
- Centres de santé	15	33	64	98	87	138	495	4 757	11 594	15 531	98	236	242	343	673
Biologie médicale	14	14	21	30	28	258 131	272 166	515 018	2 185 076	2 367 426	1	5	16	22	7
Radiologie (PSL)	298	418	624	652	606	102 612	148 922	266 707	395 788	325 485	2	4	5	0	2
Officine															
Médico-social	91	102	122	166	250	4 261	15 415	21 635	25 448	25 927	20	49	92	75	280
Autres PSL (IDEL, Chirurgiens-dentistes, MK)	24	33	71	132	190	389	118	616	1 214	2 003	280	323	306	778	1 309

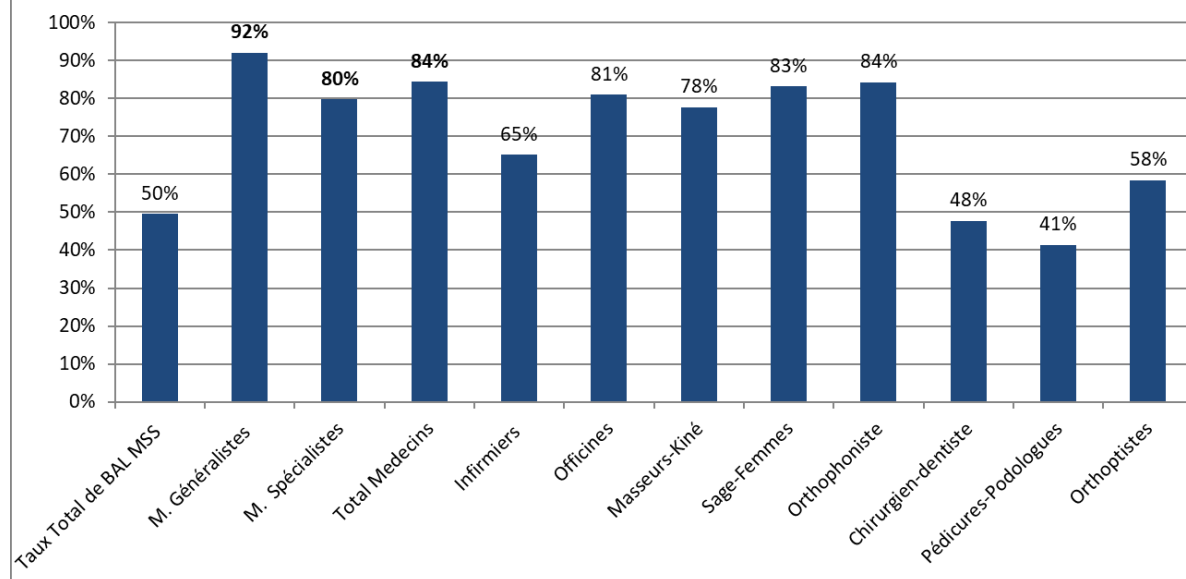
- De manière globale, l'activité d'alimentation des DMP continue d'augmenter dans la région avec une accélération sur la fin d'année 2023.
- Cependant le nombre d'acteurs alimentant a tendance à stagner voire légèrement baisser chez certains acteurs : les médecins généralistes, les centres de santé, la biologie médicale et la radiologie.
- Depuis la fin d'année 2023, la médecine de ville alimente davantage le DMP que le couloir sanitaire (2 242 986 et 1 406 570 respectivement), l'écart continue de progresser avec un delta de plus d'un million entre les deux couloirs au premier trimestre 2024.
- Malgré que les autres PSL n'ont pas encore bénéficié du dispositif SONS, on constate une progression tant sur le nombre d'acteur alimentant que sur l'usage (alimentation/consultation).

FOCUS SUR LA MSSANTÉ

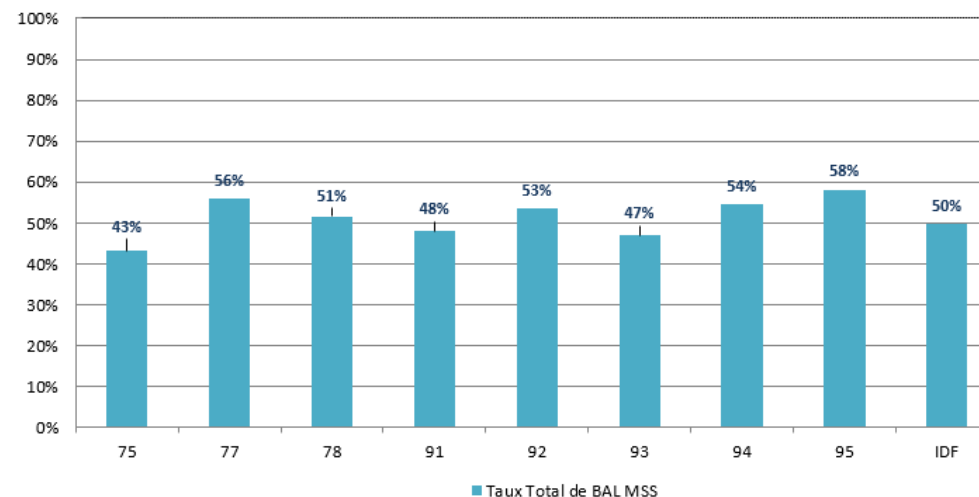
Taux d'équipement des acteurs de santé en IdF à fin mars 2024 :

- **42 899 professionnels équipés soit 50% des PSL (toutes catégories).**
- Les principaux constats sont les suivants:
 - Une progression de 1-2 points par profession dû fait de l'équipement plutôt élevé en ville,
 - Des usages limités et hétérogènes selon les mois de la MSSanté (messages émis mais aussi les reçus),
 - Des freins identifiés : intégration dans les logiciels (en amélioration avec le SEGUR), Offre de BAL ORG, Identification de l'annuaire, utilisation par les acteurs de santé.

Taux d'équipement en MSSanté des PSL en IDF



Taux d'équipement en MSSanté des PSL en IDF par département



■ Taux Total de BAL MSS



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

L'EXERCICE COORDONNÉ ET LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ



Attention ce profil est en cours de travail. Ces informations peuvent être amenées à évoluer.

Profil numérique en santé CPTS.

Suite à la création d'un profil numérique en santé CPTS dans le 91, un groupe de travail est en cours permettant la régionalisation de ce profil.

Les CPTS pourront donc accéder aux données suivantes sur leur territoire en comparaison avec le département :

- Activités du DMP – Alimentation / Consultation :
 - Données toutes catégories puis un détail par couloir (catégories d'acteurs) : les établissements sanitaires, les établissements médicaux-sociaux, les laboratoires, les médecins généralistes et les médecins spécialistes, les chirurgiens-dentaires, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeute, orthophonistes, orthoptistes et sage-femme.
- Equipement en MSSanté
- Téléservices : Avis d'arrêts de travail, Certificats médicaux pour accidents du travail et maladies professionnelles, déclaration médecin traitant, déclaration simplifiée de grossesse, protocole de soins électronique, service de prescription électronique.
- Un focus sur les équipements : SCOR, version des CDC Sv et ADRI.

→ Nous devrions aboutir à une version finalisée après l'été pour mise à disposition des CPTS a minima des deux premières parties sur l'activité DMP et sur l'équipement en MSSanté.

Proposition d'action :

- Si vous identifiez des thématiques en lien avec le numérique en santé nécessitant un temps d'informations (demandes d'éclaircissement, questions fréquentes,...) n'hésitez pas à nous les faire remonter.
- Nous pouvons organiser un webinar sur le même format que celui pour le RGPD.

08

QUESTIONS DIVERSES

FONDS TERRITORIAL D'ACCESSIBILITÉ (FTA) – ÉLIGIBILITÉ DES CABINETS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances rend obligatoire la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP).

La Conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 a décidé la création du **fonds territorial d'accessibilité (FTA)** dont l'un des objectifs est d'accompagner financièrement les ERP de catégorie 5 dans la réalisation de leurs travaux de mise en accessibilité. Doté de 300 millions d'euros pour une période de cinq ans (du 2 novembre 2023 au 31 décembre 2028), le FTA a pour objectif d'accélérer la mise en accessibilité des établissements recevant du public de catégorie 5, grâce à une subvention pouvant aller jusqu'à 50% du coût des travaux et équipements de mise en accessibilité (avec un plafond de 20 000 € par ERP).

Trois textes réglementaires ont été publiés ces derniers mois concernant ce fonds :

- **Le décret du 27 octobre 2023 instituant le FTA** et désignant les types d'ERP éligibles, et **son décret modificatif du 14 février 2024** qui rend éligibles les cabinets médicaux et paramédicaux (type U). Il est consultable dans sa version modifiée ici.
- **L'arrêté du 31 octobre 2023** qui liste les équipements et travaux éligibles au FTA

Plus d'informations sont disponibles sur les portails de :

- la Direction générale des Entreprises : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/fonds-territorial-accessibilite>
- l'Agence de services et de paiement : <https://www.asp-public.fr/aides/fonds-territorial-accessibilite>

AXES DE TRAVAIL DE LA CPR

Interrogation de la CPR sur les thématiques souhaitées pour des focus lors des prochaines CPR :

Propositions :

- Parcours insuffisance cardiaque – actualité et déploiement dans les CPTS,
- Parcours retour à domicile (PRADO) – actions des CPTS,
- ...

CALENDRIER ET FORMAT 2024



- **Prochaine CPR:**
 - Proposition : **jeudi 22 novembre 2024 à 9h**

Quel format ? Présentiel ou Zoom ?